



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Collège Alain Chartier  
BAYEUX

Le principal

Aux membres du conseil d'administration

Bayeux, le lundi 5 février 2024

**Jimmy BRIARD**

Principal

**Objet : convocation conseil d'administration**

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous convier à la réunion du conseil d'administration du collège le :

**Lundi 12 février 2024 à 18h en salle de réunion (bâtiment administratif)**

**Ordre du jour :**

Approbation du compte-rendu du conseil d'administration du 28 novembre 2023

**1. Action éducatrice**

- Préparation de rentrée 2024 : propositions relatives aux postes
- Epreuve orale du DNB : calendrier de la session 2024

**2. Fonctionnement**

- Journée « portes ouvertes » du collège
- Don à l'association sportive du collège Alain Chartier
- Financement d'une mobilité Erasmus en Allemagne – participation des familles
- Indemnités pour missions particulières : année scolaire 2023-2024
- Indemnités pour missions particulières : année 2024-2025
- Convention d'hébergement atelier-relais

**3. Budgétaire et financier**

- DBM pour information

**4. Questions diverses**

- Elles devront être transmises au secrétariat de direction, par courrier ou par mail, pour le vendredi 9 février 2024 par courrier ou par mail.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le chef d'établissement,  
Jimmy BRIARD



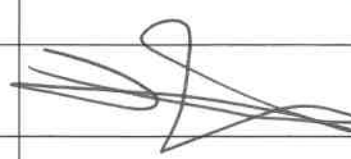

# SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION LISTE DES PARTICIPANTS

Lundi 12 février 2024

## 1. Membres de droit

NOM	QUALITE	Présent	Absent	Excusé	Emargement
BRIARD Jimmy	Principal	X			
TOURBIN Gaelle	Principale-Adjointe	X			
GIRARD Julie	Adjointe-Gestionnaire	X			
HAMEL Marie-Emmanuelle	C.P.E.	X			

## 2. Représentants des collectivités territoriales

NOM	QUALITE	Titulaire	Suppléant	Présent	Absent	Excusé	Emargement
DUPONT Jean-Léonce	Conseil Départemental	X					
LEPOULTIER Mélanie	Conseil Départemental	X		X			
GADY DUQUESNE Patricia	Conseil Départemental		X				
THOMINES Patrick	Conseil Départemental		X				
CHATEL Béatrice	Commune siège	X			X	X	
MOULIN Gilles	Bayeux-Intercom	Titulaire Voix consultative		X			
	Bayeux-Intercom	Suppléant Voix consultative					

### 3. Personnalités qualifiées

NOM	QUALITE	Présent	Absent	Excusé	Emargement
TISON Christophe	Personnalité qualifiée				

### 4. Représentants des personnels (Enseignants + AED + A.T.S.S)

NOM	QUALITE	Titulaire	Suppléant	Présent	Absent	Excusé	Emargement
LEFEVRE Bénédicte	Professeur	X		X			
CHAILLOU Christophe	Professeur	X		X	X		
BUCAILLE Stéphanie	Professeur	X		X	X		
DOS SANTOS Charlotte	Professeur	X		X			
LEBON Sandra	Professeur	X		X			
COLLARD Arnaud	Professeur	X		X			
GUITTON Romaric	AED		X				
BONNAMY Armelle	Professeur		X				
BEAUBRAS Luc	Professeur		X				
MAUNOURY Éléonore	Professeur		X				
MARIE Morgane	AED		X				
POUDOULEC Valérie	Professeur		X				
MALLE Sonia	A.T.S.S.	X		X			
MONTEIL Céline	A.T.S.S.	X		X			
PAON Nathalie	A.T.S.S.		X				
BIGOT Nadia	A.T.S.S.		X				

## 5. Représentants des élèves

NOM	Qualité	Titulaire	Suppléant	Présent	Absent	Excusé	Emargement
MESSIN Jérôme	Délégué	X			X		
PETIT Valens	Délégué	X		X	X		<i>Valent</i>
CAILLON Rose	Délégué		X		X	X	
CORDONNIER Noah	Délégué		X		X	X	

## 7. Représentants des parents d'élèves

NOM	QUALITE	Titulaire	Suppléant	Présent	Absent	Excusé	Emargement
MARQUIS Sandrine	Parent Liste FCPE	X		X	X		
BERNARD Gildas	Parent Liste FCPE	X		X			<i>Gildas</i>
HENRY-PICARD Sandra	Parent Liste FCPE	X			X	X	
VENARA Thérèse	Parent Liste FCPE	X		X			<i>arrivera vers 18h15</i> <i>Thérèse</i>
GROT Nathalie	Parent Liste FCPE	X		X	X		
COUVERT Clémence	Parent Liste FCPE	X		X	X		
VILLERMET Nathalie	Parent Liste FCPE		X				<i>Nathalie</i>
RENAULT Angélique	Parent Liste FCPE		X		X	X	
PICHENET JOUANNE Laura	Parent Liste FCPE		X				
KENDRICK Isabelle	Parent Liste FCPE		X				
QUENAULT Gismonde	Parent Liste FCPE		X				
BERNARD Tiphaine	Parent Liste FCPE		X				

## 8. Personne invitée

GASSION Sandrine	Agent Comptable		
------------------	-----------------	--	--

## PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Date de séance : Lundi 12 février 2024	Séance :  <input checked="" type="checkbox"/> ordinaire  <input type="checkbox"/> extraordinaire
Heure de séance : 18h	
Date d'envoi des convocations : Lundi 5 février 2024	

### Ordre du jour

Approbation du compte-rendu du conseil d'administration du 28 novembre 2023

#### 1. Action éducatrice

- Préparation de rentrée 2024 : propositions relatives aux postes
- Epreuve orale du DNB : calendrier de la session 2024
- Bilan du questionnaire « Non au harcèlement » (novembre 2023)



#### 2. Fonctionnement

- Journée « portes ouvertes » du collège
- Don à l'association sportive du collège Alain Chartier
- Financement d'une mobilité Erasmus en Allemagne – participation des familles
- Indemnités pour missions particulières : année scolaire 2023-2024
- Indemnités pour missions particulières : année 2024-2025
- Convention d'hébergement atelier-relais

#### 3. Budgétaire et financier

- DBM pour information

#### 4. Questions diverses

NOM	SIGNATURE
Président : M. Briard Jimmy	
Secrétaire : M <sup>me</sup> Tourbin Gaëlle	

	Nombre
Total de membres du CA	24
Quorum	13
Membres présents avec voix délibérative	17
Membres invités en qualité d'experts	1

Le quorum est atteint. Le Président ouvre donc la séance à **18h05**

- Vérification du quorum :

↳ 17 membres présents. Le quorum est atteint.

- Désignation du secrétaire de séance chargé de la rédaction du procès-verbal :  
↳ M<sup>me</sup> Tourbin Gaëlle est désignée secrétaire de séance.
- Adoption du procès-verbal du dernier conseil d'administration ;  
↳ Le procès-verbal du conseil d'administration du jeudi 28 novembre 2023 est soumis au vote des membres présents  
 est approuvé (*mentionner le nombre de voix pour, contre et les abstentions*)

**Vote**

**Pour : 17**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

- Présentation de l'ordre du jour par le Président de séance. M. Briard précise que le bilan des questionnaires « *Non au harcèlement* » a été ajouté à ce dernier.

## **A. ACTION EDUCATRICE**

### **1. Préparation de rentrée 2024 : propositions relatives aux postes**

M. Briard fait une présentation du contexte réglementaire et des opérations de préparation de rentrée : compétences état/EPLÉ, effectifs prévisionnels (*division, langues vivantes et enseignements facultatifs*), modalités de calcul de la dotation globale horaire (DGH), fonctionnement prévu pour les groupes de niveau en français et en mathématiques en 6<sup>ème</sup> et en 5<sup>ème</sup> à la rentrée 2024 et des choix évolutifs concernant l'utilisation de la part « autonomie » de la dotation de l'établissement.

Monsieur Colard, représentant des personnels enseignants, fait remarquer que le taux d'HSA augmente encore cette année. Peu d'heures sont attribuées pour la mise en œuvre des groupes de niveaux. Dans les 9,5h attribuées, 4 heures auraient dû être dédiées à l'enseignement de la technologie.

Il souligne que, pour l'heure, aucun texte règlementaire n'est publié et fait la remarque que, sur le niveau 5<sup>ème</sup>, selon les classes, il n'y aura pas le même nombre d'élèves dans les groupes.

Madame Lebon demande des précisions sur la proposition retenue concernant le choix des groupes à effectif réduit (disciplines et niveau). Monsieur Briard précise que ce choix se base sur le retour fait par les personnels lors des conseils pédagogiques et d'un sondage proposé aux équipes et sur les ressources humaines disponibles dans l'établissement (compléments de service compatibles avec ceux des autres établissements du Bessin si possible).

Monsieur Colard déclare que Monsieur Briard a proposé deux versions en conseil pédagogique puis une autre ensuite. Au CA, une nouvelle version est présentée. On constate que l'on travaille dans une certaine précipitation. Le poste de technologie est donc supprimé : Monsieur Colard s'inquiète de ces suppressions qui avaient été évitées l'an passé mais seront finalement effectives à la rentrée prochaine. Il souhaite savoir si les chefs d'établissement n'ont pas eu pour consigne pour garder des heures supplémentaires de technologie sur le cycle 4.

Monsieur Briard précise que ce n'est pas le cas pour la rentrée 2024. Par ailleurs, il rappelle que les différentes versions de ventilation de la dotation horaire sont le fruit des concertations. Par ailleurs, il indique que la répartition des moyens ne sera soumise au vote qu'en fin d'année scolaire.

Monsieur Colard ajoute que ces propositions de suppression se font alors qu'aucun texte n'est paru.

M. Briard présente les propositions relatives aux postes :

Postes définitifs :

- Suppression du poste de technologie

Moyens provisoires :

- Allemand : besoin d'un(e) enseignant(e) pour 7,5 heures « poste » (HP)
- Anglais : 7 HP à effectuer dans un autre établissement
- EPS : 6 HP à effectuer dans un autre établissement
- Espagnol : 3 HP à effectuer dans un autre établissement
- Lettres modernes : besoin d'un(e) enseignant(e) pour 4 HP
- Mathématiques : besoin d'un(e) enseignant(e) pour 7 HP
- Physique-chimie : besoin d'un(e) enseignant(e) pour 9 HP
- Technologie : besoin d'un(e) enseignant(e) pour 3 HP

M. Briard soumet – pour avis – les propositions relatives aux postes définitifs dans l'établissement pour la rentrée 2024.

**Vote**

**Pour : 5**

**Contre : 7**

**Abstention : 5**

## **2. Epreuve orale du DNB : calendrier de la session 2024**

M. Briard présente le calendrier concernant l'épreuve orale du DNB pour la session 2024 :

- Epreuve de préparation à « l'oral du DNB » : mardi 7 mai 2024
- Choix des sujets pour l'épreuve orale du DNB :
  - ⇒ Distribution des fiches de choix aux élèves le 6 ou le 7 mai 2024 par le(la) professeur(e) principal(e).
  - ⇒ Retour de la fiche de choix validée par le PP ou un enseignant de l'équipe pédagogique pour le vendredi 17 mai 2024 au plus tard.
- Epreuve orale du DNB : mercredi 12 juin 2024

Monsieur Colard précise à l'intention des représentants des parents d'élèves qu'à la rentrée 2025, le DNB sera obligatoire pour aller en seconde. La part du contrôle continu dans la note finale baisserait et les compétences ne seraient plus comptabilisées. Les élèves non reçus au DNB iraient en classe préparatoire au lycée.

## **3. Bilan des questionnaires « Non au harcèlement »**

M. Briard rappelle les objectifs et les conditions de passation des questionnaires « *Non au harcèlement* » en novembre 2023.

Il présente plus précisément les résultats d'items plus significatifs.

Ton rapport au collège	Jamais / Parfois	Souvent / Très souvent
As-tu peur d'aller au collège à cause d'un ou plusieurs élèves ?	98%	2%
As-tu peur d'aller en récréation à cause d'un ou plusieurs élèves ?	98%	2%
Te sens-tu démotivé(e) à cause de ce que tu vis au collège ? (parfois = 14%)	94%	6%

Au collège	Jamais / Parfois	Souvent / Très souvent
As-tu été mis(e) à l'écart dans la cour par un ou plusieurs élèves ? (parfois = 19 %)	91%	6%
Est-ce qu'un ou plusieurs élèves se moquent de toi ou t'insultent (par exemple, à propos de ton physique, de tes origines, de tes croyances ou de ton orientation sexuelle) ? (parfois = 20 %)	91%	9%
Est-ce qu'un ou plusieurs élèves t'ont bousculé(e) volontairement ? (parfois = 28 %)	93%	7%
Est-ce qu'on t'a déjà menacé(e) de te voler ou t'a-t-on déjà volé des affaires personnelles ou scolaires ? (parfois = 20 %)	96%	4%
As-tu participé à un jeu qui te semble dangereux à la demande d'un ou plusieurs élèves ?	98%	2%
As-tu été embêté(e) aux toilettes ou dans les vestiaires par un ou plusieurs élèves ? (parfois = 8 %)	98%	2%

Sur internet ou sur les écrans	Jamais / Parfois	Souvent / Très souvent
Reçois-tu ou as-tu vu des messages insultants ou menaçants te concernant d'un ou plusieurs élèves sur un téléphone portable, sur les réseaux sociaux ou sur une plateforme de jeux en ligne ?	96%	4%
Des photos ou messages circulent-ils sur toi sans ton accord sur un téléphone portable, sur les réseaux sociaux ou sur une plateforme de jeux en ligne ?	97%	3%
Des photos ou des vidéos intimes de toi circulent-elles sans ton accord sur un téléphone portable, sur les réseaux sociaux ou sur une plateforme de jeux en ligne ?	99%	1%

Comment te sens-tu ?	Jamais / Parfois	Souvent / Très souvent
Te mets-tu en colère ou es-tu agressif(ve) sans savoir pourquoi ? (parfois = 22 %)	80%	17%
Est-ce que tu te sens triste à cause de ce que tu vis au collège ? (parfois = 13 %)	91%	6%

Pour en savoir plus	OUI	NON
As-tu au moins un(e) ami(e) dans ton collège ?	75%	7%
Connais-tu un(e) élève harcelé(e) dans ton collège ?	18%	62%

Un représentant des parents demande s'il y a eu un débat avec les élèves sur ces questions. Monsieur Briard précise qu'un travail préparatoire a été réalisé dans toutes les classes. Ce représentant précise qu'effectivement, on sent que les enfants sont sensibilisés à ces problématiques voire se sentent missionnés pour dénoncer le harcèlement.

## B. FONCTIONNEMENT

### 1. Journée « portes ouvertes » du collège



La soirée « portes ouvertes » se tiendra le vendredi 29 mars 2024 de 17h à 19h30 selon les mêmes modalités que les années précédentes. Des partenaires y seront associés (*Nomad – FCPE*). Le public attendu est composé essentiellement des futurs élèves de 6<sup>ème</sup>, de leurs responsables légaux et des parents d'élèves du collège.

## 2. Don à l'association sportive du collège Alain Chartier

Dans le cadre de la co-organisation du cross qui s'est déroulé le vendredi 22 décembre 2023, le principal propose d'effectuer un don de 200 € à l'AS du collège pour participer aux frais engendrés par cette manifestation sportive.

M. Briard sollicite l'autorisation du conseil d'administration pour effectuer le don.

**Vote**                      **Pour : 17**                      **Contre : 0**                      **Abstention : 0**

Monsieur Briard en profite pour remercier tous les personnels qui se sont investis pour la réussite de cette action commune.

## 3. Financement d'une mobilité européenne en Allemagne et participation des familles

M. Briard rappelle l'organisation prévue pour la mobilité européenne en Allemagne qui s'inscrit dans le projet Erasmus accrédité en 2022. Suite aux nouveaux éléments financiers, il propose d'adopter :

- Les modalités de financement et la participation des familles d'un montant de 20 €.

**Vote**                      **Pour : 17**                      **Contre : 0**                      **Abstention : 0**

## 4. Indemnités pour missions particulières : année scolaire 2023-2024

A ce jour, il reste 8 HSA non utilisées sur la dotation horaire pour cette année scolaire 2023-2024. 4 HSA sont réservées pour le paiement des enseignants intervenant à l'atelier-relais du Bessin.

Les enseignants qui organisent des voyages ne peuvent pas être rémunérés en heures supplémentaires (*HSE*) qui ne servent à rémunérer que le « face à face pédagogique ». Par ailleurs, la classe de 4<sup>ème</sup> C n'ayant pas de professeur principal, une enseignante de l'établissement a proposé d'en assurer le suivi pédagogique. Afin d'indemniser les enseignants pour ces missions supplémentaires, le chef d'établissement sollicite l'avis du conseil d'administration afin de demander à M<sup>me</sup> la Directrice académique l'autorisation de transformer 1,5 HSA en 1,5 IMP pour l'organisation de voyages scolaires et de 0,5 IMP pour le suivi pédagogique des élèves d'une classe de 4<sup>ème</sup>.

**Vote**                      **Pour : 17**                      **Contre : 0**                      **Abstention : 0**

Monsieur Colard, souligne la difficulté de trouver des professeurs principaux. Cette difficulté sera encore plus grande l'an prochain avec la mise en place des groupes de niveaux, certains professeurs de mathématiques et de français n'ayant pas les classes entières en cours.

### 5. Indemnités pour missions particulières : année 2024-2025

M. Briard présente la répartition de l'enveloppe d'IMP pour l'année 2024-2025.

Missions particulières	Dotation IMP
<i>Attribution dès la première phase de préparation de rentrée</i>	
Coordination activités physiques, sportives et artistiques	1
Laboratoire technologie	1
Maintenance du réseau et référent usages pédagogiques du numérique	3,25
<i>SOUS-TOTAL</i>	<i>5,25</i>
<i>Attribution après communication par l'établissement du personnel assurant effectivement la mission pour l'année scolaire 2024-2025</i>	
Référent pôle inclusif d'accompagnement localisé (PIAL)	0,50
Référent culture	0,50
Coordonnateur « devoirs faits »	0,50
Référent « persévérance scolaire »	0,50
<i>SOUS-TOTAL</i>	<i>2</i>

Il la soumet à l'approbation des membres du CA.

**Vote**                      **Pour : 17**                      **Contre : 0**                      **Abstention : 0**

### 6. Convention d'hébergement atelier-relais

Le chef d'établissement demande aux membres du conseil d'administration l'autorisation de signer la convention permettant l'accueil des élèves de l'atelier-relais du Bessin au service de restauration du lycée Alain Chartier.

Les principales caractéristiques sont :

- Le partenariat entre le lycée et le collège Alain Chartier.
- Les 4 sessions prévues sur l'année 2024.
- Le prix du repas : 4,10 €.
- La facturation su lycée Alain Chartier aux collèges d'origine des élèves.

**Vote**                      **Pour : 17**                      **Contre : 0**                      **Abstention : 0**

## **C. BUDGETAIRE ET FINANCIER**

### **1. DBM pour information**

M<sup>me</sup> Girard présente des DBM pour information pour régulariser le service de restauration et clôturer l'exercice 2023.

M<sup>me</sup> Villermet, représentante des parents, demande si les conséquences de l'inflation sur le service de la restauration scolaire ont été anticipées. Monsieur Briard explique que selon la collectivité, les choix sont différents. La région n'a pas augmenté les tarifs des élèves ces deux dernières années alors que le conseil départemental les avait augmentés en 2022 mais maintenus en 2023. Les deux choix ont chacun leur avantage et leur inconvénient : surcoût pour l'établissement d'un côté, augmentation supportée par les familles pour l'autre.

M<sup>me</sup> Villermet souligne qu'une marge de progression est possible concernant le gaspillage alimentaire même si beaucoup de choses sont déjà faites. Une dynamique basée sur des éco-délégués serait intéressante.

M. Briard indique que des progrès restent à faire dans le domaine de la prévention de ce phénomène. Le fait d'être accueilli dans le self d'un autre établissement complique le travail en commun avec les agents du service de restauration.

Un représentant des professeurs précise que l'enseignant qui impulsait la dynamique des éco-délégués, n'a pas renouvelé cet engagement car il y a de plus en plus de missions à assurer et le temps manque.

## **D. QUESTIONS DIVERSES**

Un représentant des personnels enseignants questionne sur la problématique liée au coût du chauffage évoquée au précédent conseil d'administration.

Le principal explique que la facture pour le 2<sup>nd</sup>e semestre pourrait être moindre que prévu suite à des subventions accordées au lycée par la région pour faire face au surcoût du chauffage. Il rappelle qu'à partir de juin 2024, le conseil départemental prendra à sa charge les frais de chauffage et n'attribuera donc plus de dotation pour cette dépense.

Concernant la partie alimentée par le circuit de chauffe du lycée, des moyens pour raccorder le bâtiment A au chauffage du bâtiment B sont à l'étude. Dans l'attente de leur réalisation, le collège risque donc d'avoir des factures de chauffage à acquitter au lycée. Il réitère donc son souhait de voir stipuler cette situation dans la convention qui liera le collège au conseil départemental.

M<sup>me</sup> Lepoutier, représentante du conseil départemental, assure que le collège n'aura pas un traitement différent des autres collèges. Elle précise que ce problème aura eu le mérite de mettre à jour l'existence de conventions qu'il serait nécessaire de mettre à jour.


La question de l'avancée du plan de sécurisation des abords de l'établissement est soulevée par un représentant des parents d'élèves. Le partage des compétences sur ce dossier nécessite du temps de concertation souligne M<sup>me</sup> Lepoutier.

Suite à une question, M. Briard indique que l'abri à vélo ne débutera vraisemblablement pas en 2024. L'ensemble des travaux a pris du retard suite à la vacance d'un poste au conseil départemental entre juillet et décembre 2023. Il faut maintenant attendre les résultats de l'étude concernant l'évacuation des eaux pluviales, actuellement en cours, pour envisager la globalité des travaux.

Lecture d'une motion par Monsieur Colard.

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à **20h21**

La Secrétaire de séance  
Gaëlle Tourbin



Le Président  
Jimmy Briard

